

Colza d'hiver : Surveillez les altises !

L'automne s'installe avec le net rafraîchissement des températures diurnes et nocturnes. Avant la chute de ces températures, la fin de la semaine dernière a connu des températures très élevées (jusqu'à 28°C).

La culture de colza d'hiver présente des stades très divers, allant des cotylédons (BBCH10) à 6 feuilles (BBCH16) pour les plus avancés ; la majorité se situe entre 2 et 4 feuilles (BBCH12-14).

Quelques dégâts de limaces sont encore observés sur jeunes plantes de colza ainsi que des décolorations liées à l'usage de la clomazone appliquée avant les pluies.

Côté insectes, le relevé des pièges ce lundi indique des situations très contrastées dans les champs suivis dans le cadre du réseau de piégeage en colza : aucune altise dans 8 pièges, de 1 à 5 altises dans 5 pièges, de 20 à 50 altises dans 4 pièges et 133 grosses altises dans 1 piège. Il faut noter que 3 bassins ont été renversés par des sangliers.



Grosses altises piégées dans le bassin (Photo CC 22/09/25)

Les altises adultes ont été très rarement observées sur les plantes.



Altise adulte sur feuille de colza d'hiver (Photo CC 19/09/25)

Au niveau des attaques d'altises, quelques morsures sont observées sans gravité pour les plantes. Dans un seul champ, 30 plantes sur 40 présentent une forte augmentation des morsures, nécessitant un traitement insecticide pour protéger les jeunes plantes.



Morsures d'altise sur jeunes plantes de colza d'hiver (Photo CC 22/09/25)

Même si les températures sont plus faibles actuellement, il faut continuer à surveiller les altises adultes avant les pontes d'œufs à la base des plantes de colza d'hiver. Il n'y a pas en Belgique d'autorisation d'insecticides sur larves d'altises, comme dans nos pays voisins. C'est pourquoi, il est important de bien surveiller l'arrivée et la présence d'altises adultes.

Christine Cartrysse, Centre Pilote CePICOP

Les ravageurs d'automne en céréales

Comme rappelé lors de la présentation du Livre Blanc du 11 septembre, plusieurs ravageurs peuvent poser problème au cours de l'automne.

Si vous souhaitez revoir la présentation sur le sujet, elle est disponible via ce lien: <https://livre-blanc-cereales.be/wp-content/uploads/2025/09/7.-LB2025-09-Protection.pdf>

Mouche grise

Comme signalé il y a deux semaines, le risque d'attaque reste très faible cette année. Il n'est donc pas recommandé d'utiliser de traitement insecticide de semences contre la mouche grise pour les semis 2025.

Mouche des semis

La mouche des semis peut parfois causer des dégâts importants dans les semis de céréales. Ces dégâts surviennent surtout dans des conditions bien particulières :

- après l'arrachage en début de saison de betteraves, chicorées ou légumes à masse végétale abondante,
- suivi par quelques jours de beau temps favorable à l'activité de l'insecte,
- au cours desquels les résidus de feuilles pourrissent à la surface du sol.

Une mesure préventive efficace consiste à enfouir rapidement ces résidus afin de limiter la ponte de la mouche.



Mouche des semis

Pucerons vecteurs de jaunisse nanisante de l'orge (JNO)

Le virus de la jaunisse nanisante de l'orge est transmis par des pucerons vecteurs. A cette période de l'année, le virus et ses vecteurs sont généralement hébergés par les champs de maïs. Le risque d'apparition de la JNO augmente en cas de semis précoces (exposition prolongée aux vols de pucerons) et de proximité avec des parcelles de maïs (les pucerons virosés migrent alors du maïs aux jeunes emblavures). Cette année, la récolte du maïs étant bien avancée, le transfert des pucerons vers les semis de céréales devrait être fortement limité.

En lutte intégrée, le choix variétal constitue un levier majeur contre les maladies virales. Une bonne partie des variétés d'orges sont **tolérantes** à la JNO, parmi lesquelles : **Alienor, Carrousel, Fascination (T), Frimousse, Integral (T), KWS Chilis, KWS Futuris, LG Carpenter, LG Zao, LG Zefira, LG Zelda, LG Zorica LG Zoro (T) et Ovalie**. Il convient toutefois de rappeler que ces variétés sont **tolérantes**, mais **non résistantes**.

Distinction entre tolérance et résistance à la JNO :

- **Tolérance** : le virus est présent dans la plante, mais n'affecte pas son développement, sauf en cas de forte pression, et de manière limitée.
- **Résistance** : le virus est absent de la plante.

Depuis peu, des variétés hybrides **résistantes** à la JNO sont disponibles sur le marché : **SY Kestrel (h), SY Sparoo (h) et SY Zoomba (h)**.

Concernant la **mosaïque de l'orge (type 2)**, transmis par le micro-organisme du sol *Polymyxa graminis*, plusieurs variétés **tolérantes** sont disponibles : **Avantasia, Julia, KWS Chilis, LG Zefira**, ainsi que la variété hybride **SY Heroo (h)**, premier hybride doté de cette tolérance.

Enfin, le **virus WDV** (*Wheat Dwarf Virus*), responsable de la maladie des pieds chétifs, est transmis par les cicadelles (*Psammotettix alienus*) présentes dès l'automne, au moment de la levée des céréales. En Belgique, bien que la cicadelle soit observée, la maladie reste moins fréquente que sur le territoire français. Une surveillance est néanmoins assurée, et les progrès génétiques actuels offrent de bonnes perspectives pour le développement de variétés tolérantes, avec notamment les variétés **KWS Futuris, SY Sparoo (h) et SY Zoomba (h)**.

Escourgeon : date de semis

Les premiers semis d'escourgeons ont débuté il y a quelques jours. Lorsque les conditions semblent favorables, la tentation est grande de semer plus tôt que la date recommandée pour les céréales. Or, un semis trop précoce accroît les risques : développement et transmission de maladies, enherbement, dégâts de gel, verse et viroses. Au final, ces problèmes se traduisent par une augmentation des coûts.

La période recommandée pour le semis de l'escourgeon se situe de fin septembre à début octobre.

Les catégories de qualité technologique des froments

Les 5 catégories de qualité technologique des variétés de froment cultivées en Wallonie présentées ci-dessous ont été établies en se basant principalement sur la valeur de la qualité technologique à la panification des protéines, le W/P (W : Force boulangère à l'alvéographe Chopin ; P : Protéines) ; en tenant compte également des valeurs critiques du temps de chute de Hagberg, de la teneur en protéines et des autres paramètres (Alvéographe et Mixolab+). Les échantillons sont issus d'essais variétaux wallons de post-inscription des dernières années.

1. **Q1A (Froment panifiable améliorant belge)** est de qualité panifiable semblable aux blés correcteurs en France et qualité E en Allemagne.
2. **Q1 (Froment panifiable premium belge)** est de qualité panifiable semblable aux VRM (Variétés Recommandées par la Meunerie) en France et qualité A en Allemagne.
3. **Q2 (Froment panifiable supérieur belge)** est de qualité panifiable semblable aux BPMF (Blés Pour la Meunerie Française) en France et qualité B en Allemagne. Elle est également destinée à l'**amidonnerie exigeante** en protéines.
4. **Q3 (Froment amidonnerie belge ; blé standard belge)** est utilisée en amidonnerie. La qualité Q2 peut également être utilisée pour cette transformation.
5. **Q4 (Froment basique belge ; blé standard belge)** est de qualité basique, c'est-à-dire fourragère en raison d'une très faible qualité du gluten de la variété.

Ces catégories de qualité technologique sont évaluées pour l'aptitude à la panification standard en mono-variété pur et sans additifs. Les mélanges meuniers sont réalisés avec environ 10% de froment panifiable améliorant (Q1A), puis 20-30% de froment panifiable premium (Q1) puis plus de 50% de froment panifiable supérieur (Q2). Cela s'explique par l'impact économique du rendement à l'hectare qui est inversement corrélé à la qualité de la protéine à la panification. La culture de variété de qualité panifiable nécessite donc de s'assurer une récolte contractualisée ainsi qu'une marge brute à l'hectare similaires aux variétés fourragères.

Des classements distincts sont réalisés entre agriculture conventionnelle et biologique car la qualité du gluten est parfois différente entre ces deux modes de culture pour une même variété.

Qualité panifiable belge du froment	Améliorant	Premium	Supérieur
Variété	Q1A	Q1	Q2
Humidité (%)	≤14,5 (≤15,5)		
Hagberg mouture intégrale (s)	≥220 (≥180)		
Alvéographe Chopin : W Force boulangère (10-4 J)	≥275 (≥250)	≥225 (≥200)	≥175 (≥150)
Alvéographe Chopin : P/L Rapport Ténacité/Extensibilité	≤1,5 (≤2,0)		
Stabilité du gluten au Mixolab+ (min)	≥10	≥9	≥8
Zélény référence (ml)	≥40	≥35	≥30
Protéines grains (N*5,7 ; %MS)	≥12,0 BIO : ≥11,5	≥11,5 BIO : ≥11,0	≥11,0 BIO : ≥10,5
Poids à l'hectolitre C15 (kg/hl)	≥76,0 nettoyé (≥73,0 non-nettoyé)		

Les valeurs entre parenthèses correspondent au seuil limite souple.

Agriculture conventionnelle

Tableau – Classement des variétés de froment en cinq catégories de qualité technologique pour la panification en pur et sans additifs en agriculture conventionnelle basées sur les essais variétaux de post-inscription du CRA-W (*, données limitées ; variété biscuitière^B ; h, hybride).

Q1A Panifiable améliorant belge	Q1 Panifiable premium belge	Q2 Panifiable supérieur belge (et amidonnerie)		Q3 Amidonnerie belge (Blé standard belge)		Q4 Basique belge (Blé standard belge)
Adamus	(Ambientus*)	(Accomply*)	LG Optimist	Academy	(Olaf*)	Champion
(Alessio*)	Cubitus	Allsome	LG Tomjol	Broadway	Positiv	Debian
Arameus	kws Dag	Chevignon	Pondor	Celebrity	(RGT Majesko*)	Gleam
Arminius	kws Emerick	Crossway	Prestance	(Fuchur*)	SU Horizon	Johnson
Christoph	LG Keramik	(Geopolis*)	Revolver	Geluck	SU Hyntact ^h	kws Keitum
(Exsal*)		Hyacinth ^h	(RGT Kreuzer*)	(Godzilla*)	SU Shamal	LG Niklas ^B
(LG Agriate*)		Irun	(RGT Profusio*)	KWS Erruptium	WPB Marlin	LG Skyscraper ^B
Montalbano		Intensity	Shaun	(KWS Globe*)		(RGT Farmeo*)
Moschus		(Karoque*)	SU Addiction	(KWS Sabrum*)		SU Ecusson ^B
(su Correction*)		Kingkong	su Hyreal ^h	KWS Sverre		SY Prestation
		kws Donovan	(SU Tammo*)	(LG Aero*)		
		kws Etoile	SY Revolution	LG Audace		
		kws Extase	SY Transition	LG Farrier		

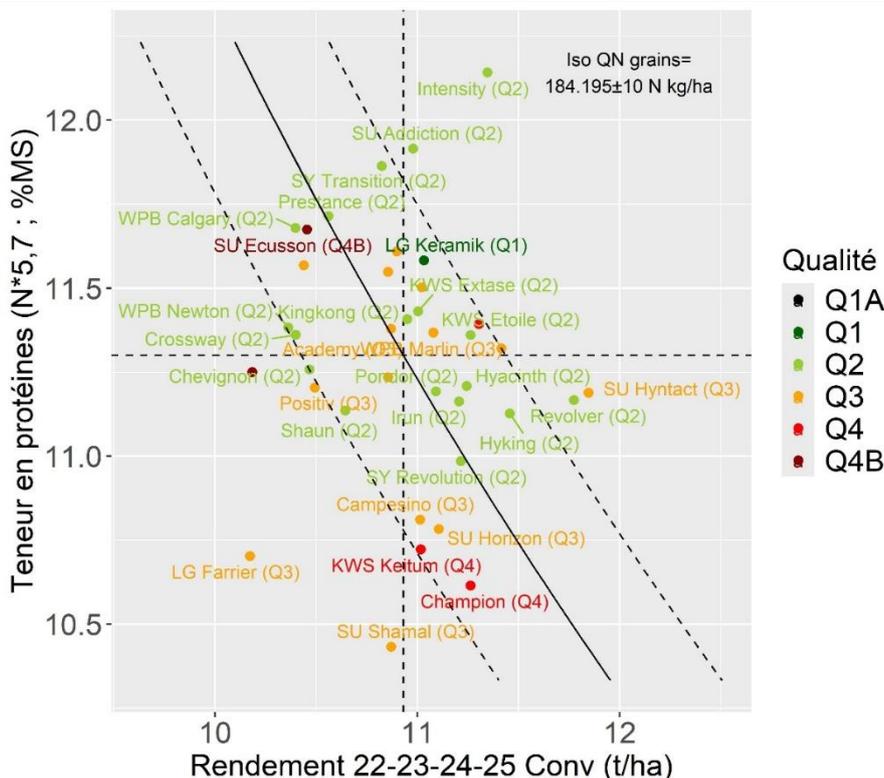


Figure – Compromis entre les protéines et le rendement à l’hectare des froments conventionnels basé sur les essais variétaux de post-inscription du CRA-W de 2022 à 2025.

Agriculture biologique

Les catégories de qualité technologique pour la panification en pur et sans additifs des variétés de froment biologique ont été réalisées de la même manière que décrite dans la partie froment conventionnel.

Tableau – Classement des variétés de froment BIO en cinq catégories de qualité technologique pour la panification en pur et sans additifs t en agriculture biologique basées sur les essais variétaux de post-inscription du CARAH, CPL-Végémar et CRA-W (données limitées*, variété biscuitière^B).

Q1A BIO Panifiable améliorant belge	Q1 BIO Panifiable premium belge	Q2 BIO Panifiable supérieur belge (et amidonnerie)	Q3 BIO Amidonnerie belge	Q4 BIO Basique belge
Adamus	Alessio	(Camillus*)	Emotion	Chevignon
Arameus	(Bonavau*)	Chaussy	Geny	Gergovie
Arminius	(Caminada*)	Cubitus	Glaz	Gwenn
(Assantus*)	Christoph	KWS Emerick	Glenan	(Intensity*)
(Bodeli*)	Montalbano	(Poésie*)	KWS Eternel	RGT Farmeo
(Cian*)	Moschus	Phildor	LD Cape	SU Ecusson ^B
Grannosos	Mossette	(SU Correction*)	LG Keramik	Winner
(Selvi*)	Renan	Wendelin	(RGT Capexo*)	
Tillexus	Wital		SU Tarrafal	
Togano				

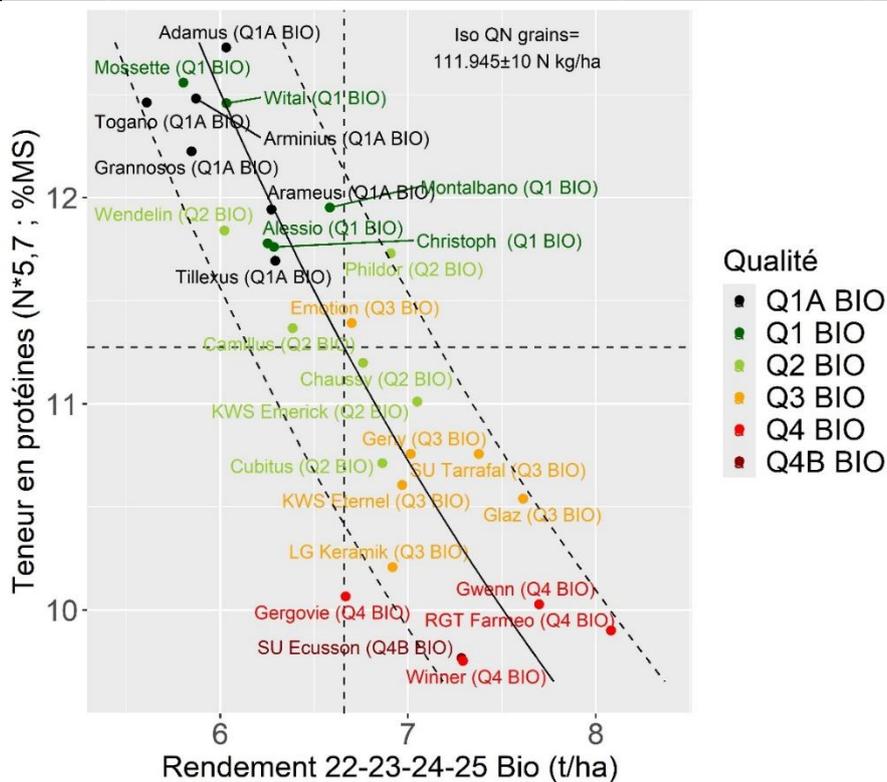


Figure – Compromis entre les protéines et le rendement à l’hectare des froments biologiques basé sur les essais variétaux de la post-inscription du CARAH, CPL-Végémar et CRA-W de 2022 à 2025.

Groupe « qualité », B. Godin

Livre Blanc Céréales de septembre 2025 – Comment se le procurer ?

Jeudi 11 septembre dernier a eu lieu la séance du **Livre Blanc Céréales**. Nous remercions chaleureusement les participants ainsi que les orateurs pour leurs contributions.

Pour celles et ceux qui n'ont pas pu être présents mais souhaitent malgré tout accéder aux informations de la séance, il est possible de commander l'ouvrage :

- **19 €** pour un envoi en Belgique (12 € + 7 € de frais de port)
- **29 €** pour un envoi en France (12 € + 17 € de frais de port)

Le paiement est à effectuer sur le compte **BE62 3401 5580 3761** (ULiège – GxABT – 5030 Gembloux), avec la communication suivante : « **Livre Blanc Sept 2025** » + **vosre adresse postale**.

Renseignements : 081/62.21.39

Les **supports des présentations orales** sont également disponibles gratuitement en ligne : <https://livre-blanc-cereales.be/2025-09-presentations/>

Symposium ValCerWal - Découvrez les présentations et le recueil du symposium

Le mardi 16 septembre, vous avez été nombreux à rejoindre les anciens Moulins de Beez pour un moment d'échanges autour de la filière blé panifiable en Wallonie.

Cet événement, organisé par le Centre wallon de Recherches agronomiques (CRA-W), en partenariat avec le Collège des Producteurs et le CePICOP, a permis de présenter les résultats du projet ValCerWal, financé par le plan de relance de la Wallonie, et d'ouvrir le dialogue entre producteurs, transformateurs et acteurs de la valorisation du blé panifiable.

Les présentations ainsi que le recueil du symposium sont désormais disponibles en ligne. Vous pouvez les consulter et les télécharger [ici](#).



Symposium ValCerWal : retour en images

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le CePiCOP

Contacts généraux :

✉ : info@cepiscop.be

☎ : 081/62.21.39

Site internet :

🌐 : <https://centrespilotes.be/cp/cepiscop/> (ou via la QR code ci-contre)

Réseaux sociaux :   



Prochain avertissement le 30 septembre 2025

Réalisé grâce au concours et au soutien de nos partenaires :



Cet avis ne peut être diffusé sans l'accord du CePiCOP